

## **MODIFICATION DES COMMISSIONS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION**

### **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**

#### **Société d'Investissement à Capital Variable**

Régie par le code des OPC promulgué par la loi N°2001-83 du 24 juillet 2001  
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

#### **Agrément du CMF N°12-2005 du 18 mai 2005**

**Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000Tunis**

### **Modification de la commission de gestion**

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, que son Conseil d'Administration réuni, en date du 18 mars 2022, a décidé de modifier à la hausse la commission payée en faveur de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, en la portant de **0,20% TTC** à **0,30% HT** de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du **1<sup>er</sup> août 2022**.

### **Modification de la commission de distribution**

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE réuni, en date du 18 mars 2022, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, payée en faveur de ses distributeurs la BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS et partagée entres elles au prorata de leurs distributions, en la portant de **0,20% TTC** à **0,30% HT** de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du **1<sup>er</sup> août 2022**.

Le prospectus de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE mis à jour sous le numéro 06-536/A004 ainsi que les statuts mis à jour de la SICAV seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sise au 70-72, Avenue Habib BOURGUIBA -1000 Tunis, du gestionnaire la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT sise à l'immeuble Intégra, Centre Urbain Nord -1082 Tunis -Mahrajène, et de la société TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse sise à l'immeuble Intégra, Centre Urbain Nord -1082 Tunis -Mahrajène et des points de vente de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.